

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_13-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

N° 20240620-13

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE À THIERS
CESSION DE TERRAIN À LA SAS FCB HOLDING**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_13-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Accompagner le développement économique des entreprises locales, accueillir de nouvelles activités et favoriser l'installation de projets de santé est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de Matussière, l'intercommunalité a reçu une sollicitation de la SAS FCB HOLDING, présidée par le docteur Abderrahim FELLAGUE CHEBRA, en vue de créer un centre ambulatoire de réadaptation.

Considérant la proposition d'achat de la SAS d'une surface d'environ 4 000 m² sur le lot 16 d'une surface totale de 5 940 m², au prix de 40 euros du m² hors TVA sur marge.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

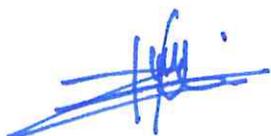
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la SAS FCB HOLDING ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'une surface d'environ 4 000 m² sur le lot 16 (précision parcellaire après document d'arpentage), au prix de 40 euros du m² hors TVA sur marge, en vue de la création d'un centre ambulatoire de réadaptation ;
- **Précise** que le terrain est vendu sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

| | | | |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 50 | Conseillers présents : 44 | Représentés : 6 | Non-participation : |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50 | Pour : 50 | Contre : | Abstentions : |

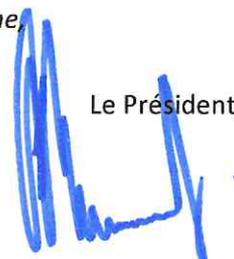
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

